

**DÉCISION SUR LE RAPPORT SUR LA GOUVERNANCE  
ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE (SRP, PLAN DE TRANSITION,  
DOCUMENT-CADRE SUR L'AUDIT ET LE BUDGET)**

**Le Conseil exécutif,**

1. **PREND NOTE** du rapport de la Commission sur la gouvernance administrative et financière et des recommandations qu'il contient et ;
2. **RAPPELLE** l'impérieuse nécessité d'une bonne gouvernance administrative et financière pour assurer l'efficacité et l'efficience des Organes de l'Union ;
3. **DEMANDE** à la Commission en étroite collaboration avec le Comité des quinze ministres des Finances (F15) et le COREP de formuler des recommandations sur la gouvernance administrative et financière et de faire rapport à la quarante-troisième session ordinaire du Conseil exécutif ;
4. **DEMANDE** à la Commission de renforcer les mécanismes de contrôle interne et la culture de responsabilité et de transparence dans la gestion des ressources financières de l'Union.